

Auto Ecole Du Château

5, rue du château
73000 CHAMBERY



04 79 65 74 38

aeduchateau@yahoo.fr

N° Siret : 480 868 876 000 24

N° Agrément : E0507304400

N° Activité professionnelle : 827300116873

PLAN DE FORMATION POUR LA FORMATION 125

Objectifs :

Devenir un conducteur responsable et conscient des risques routiers.

Conduire un véhicule de la catégorie A1 ou L5e.

- Connaître les principales règles de circulation
- Savoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule 125
- Maîtriser les manœuvres de base à allure lente et normale

Public visé :

Toute personne titulaire du permis B en cours de validité obtenu depuis plus de deux ans.

Formateurs

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R).

L'enseignant doit être titulaire du permis A-A2.

Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectoral d'enseignement.

Moyens pédagogiques et techniques :

Véhicule + moto 125 + scooter 125

Alternance d'apport théorique et de mises en situations pratiques de conduite.

Véhicules

Véhicule –école et moto école.

Effectifs

Formation à la journée par groupe de 4 personnes maximum.

Durée :

7h00 dont 3h00 en circulation

Diplôme visé :

Formation 125

PROGRAMME DETAILLE

Module théorique (2 heures)

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- Analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules
- Appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie ;
 - circuler de nuit ;
 - anticiper et détecter les dangers ;
 - de savoir se rendre détectable
- Etre sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
- Etre conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues :
 - connaître les risques concernant l'adhérence : goudron, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
 - connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, rues étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

Module hors circulation (2 heures)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- Découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- Démarrer et s'arrêter ;
- Position de conduite ;
- Equilibre et répartition du poids du corps ;

- Monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- Savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- Appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- Tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant)
- Importance du regard ;
- Tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
 - avec et sans passager ;
 - en ligne droite et en virage.

Module en circulation (3 heures)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- Rechercher les indices utiles ;
- Adapter sa vitesse aux situations
- Respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- Choisir la voie de circulation ;
- Se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- Dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration)
- Accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- Négocier un virage.